

LES INFOS DE DÉBUT D'ANNÉE



• Droit Privé

La valeur du point augmente automatiquement de 0,25%. La valeur du point est donc de 20,91 depuis le 1er septembre.

Cependant la négociation (NAO 2026) continue au niveau de la branche professionnelle. Le Snec-CFTC exige plus, pour garantir le pouvoir d'achat des salariés.

• Pacte

Un dispositif reconduit après une évaluation très positive, ... MAIS avec une réduction de 30% et sur un budget 2027 avec une rémunération unique en juin.

• Rupture Conventionnelle, c'est reparti !!

Les décrets interministériels sont enfin parus. Les agents intéressés peuvent à nouveau faire leurs demandes ...mais les indemnités ont été revues à la baisse.

Le Snec-CFTC est compétent pour vous accompagner.
(NDS : SG/SRH/SDCAR/ 2020-680 du 04/11/2020 et 2025-325 du 21/05/2025)

Retrouvez toutes les infos de rentrée et nos publications : rémunérations des MA ; recrutements et concours à Bac+3 ; Boîte educagri ; formation « transition écologique » obligatoire) ; Pacte...



**Contactez vos
référénts régionaux...**

LA PRÉVOYANCE ...



Depuis près de 18 mois, le Snec-CFTC est en première ligne pour défendre le régime de prévoyance des enseignants, directement menacé par le collège employeur.

Le Snec-CFTC a été force de proposition depuis le début des négociations. Afin de sauver notre régime de prévoyance au même niveau de garanties, nous avons fait le choix de proposer une augmentation de la part de cotisation des enseignants à hauteur de celle des établissements.

La prévoyance est sauvée. Le nouvel accord a été signé le 23 septembre à la suite d'une forte mobilisation du Snec-CFTC. Ainsi est préservé un acquis social primordial pour chacun !

Un exemple de plus à mettre au crédit du syndicalisme.
Merci au **Snec-CFTC** !

ÉLECTIONS CCM DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026



Des élections essentielles pour votre carrière !!!

LA CCM

Commission nationale qui gère votre carrière : validation de vos promotions, demandes de mutation ou congés de formation professionnelle, accompagnement des dossiers disciplinaires ou propositions de réduction ou résiliation de contrat.

LE CCM

Comité ministériel qui réfléchit et améliore notre métier en faisant évoluer nos droits via les textes réglementaires qui l'encadrent.

**VOTEZ
Snec-CFTC**

2 fois



Les représentants du Snec-CFTC veulent continuer à agir dans ces deux instances.

Votez pour le Snec-CFTC, un syndicat à votre écoute, soucieux du respect de vos droits et attentif à la dignité de chacun.

ENCORE + FORTS

ENSEMBLE !